

À UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE TENUE À LA SALLE GILLES MOREAU LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012 À 19H30

Sont présents : Les conseillers, messieurs Michel Goulet, Réjean Beaulieu, David Guimont, Vincent More et Stéphane Fraser. La conseillère, madame Jacqueline Poirier.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS VADEBONCOEUR, MAIRE.

1. Ouverture de la séance spéciale

La séance est ouverte à 19h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

S-2012-12-209

Il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3. Adoption du procès verbal de la dernière réunion du 3 décembre 2012

Point remis le 14 janvier 2013.

4. Constatation de l'avis de convocation

Les membres présents constatent avoir reçu l'avis de convocation de l'assemblée spéciale. Cet avis a été signifié conformément aux dispositions prévues aux articles 155 et 156 du Code municipal.

5. Adoption des prévisions des revenus et des dépenses pour l'exercice financier 2013

S-2012-12-210

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 (C.M.), le conseil d'une municipalité doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 (C.M.), le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE les prévisions des revenus et des dépenses suivantes soient adoptées.

Dépenses

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2013 et à approuver les sommes nécessaires à savoir :

Dépenses de fonctionnement 2013

Administration générale :	411 472\$
Sécurité publique (incluant la police) :	252 524\$
Transport :	262 778\$
Hygiène du milieu :	217 346\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire :	83 680\$
Loisirs et culture :	254 339\$
Frais de financement :	56 011\$
	1 538 150\$

Autres activités financières

Remboursement de la dette :	32 294\$
Transfert aux activités d'investissement :	317 500\$

Affectations

Affectations provenant du surplus accumulé :	-35 294\$
Fonds de parc :	-22 000\$
Fond camion incendie :	-45 000\$
Fond évaluation :	-30 000\$

Total des dépenses : 1 755 650\$

Revenus

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Revenus 2013

Taxes :	1 351 882\$
Paievements tenant lieu de taxes :	28 262\$
Autres revenus de sources locales :	197 615\$
Transferts :	<u>177 891\$</u>
Total des revenus	1 755 650\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

6. Période de questions

Des citoyens adressent des questions au conseil municipal.

7. Levée de l'assemblée

Sur la proposition du conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser la séance est levée à 20h10.

Le maire

La directrice générale

Louis Vadeboncoeur

Annie Lemieux, g.m.a.